

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 08 mars à 19H00, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 2 mars 2023

Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Pascal DUGEAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Frédérique GRANET, Dimitri NIOSSOBANTOU, Pascal BUSSIERE, Julien MORIN, Delphine GABOUTY, Bénédicte MARCOUL-SOULIE

Étaient absents représentés :

Laurent LAFAYE À Catherine GOUDOUD
 Martine LEPETIT À Gilbert ROUSSEAU
 Jean-Jacques MORLAY À Gaston CHASSAIN
 Marie-José ROBERT À Marie-Claude BODEN
 Blanche ROUX À Bénédicte MARCOUL-SOULIE
 Magali BOISSONNEAU À Alain GERBAUD
 Céline DUPUY-LEGRAND À Nicolas BALOT
 Chantal BOUTHINAUD À Pascal BUSSIERE

Étaient absents excusés :

Laure ROUBERTIE

Secrétaire de séance : Madame Bénédicte MARCOUL-SOULIE

N°2023/D/015 - **Objet** : Affectation du résultat 2022 Budget principal

Monsieur Gaston CHASSAIN présente aux membres du Conseil municipal la démarche d'affectation du résultat 2022, pour le budget général :

<u>Section de fonctionnement</u>	2022
Dépenses	7 516 334,45
Recettes	8 947 487,58
Résultat de l'exercice	1 431 153,13
Résultat antérieur (002)	608 127,71
Résultat cumulé	2 039 280,84

Section d'investissement

Dépenses	1 843 881,57
Recettes	1 819 614,30

Résultat de l'exercice	-24 267,27
Résultat antérieur (Cptes. 1068 +/- 001)	48 591,37

Résultat cumulé	24 324,10
------------------------	------------------

Reste à réaliser dépenses	211 288,40
Restes à réaliser recettes	108 965,25
Solde des restes à réaliser	-102 323,15

Besoin de financement section investissement	-77 999,05
---	-------------------

A F F E C T A T I O N	
Résultat d'investissement reporté (001)	24 324,10
Couverture du besoin de financement d'investissement crédit au 1068 BP	77 999,05
Résultat reporté à la section de fonctionnement (002)	1 961 281,79
Résultat global reporté	1 961 281,79

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement 2022 comme suit :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) pour un montant de **77 999,05 €**
- A la section d'investissement conservation du solde soit **24 324,10 €** (compte 001)
- A la section de fonctionnement conservation du solde de **1 961 281,79 €** (compte 002)

- de reprendre ces résultats au budget primitif 2023.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En mairie le 08 mars

Le Maire,


Gaston CHASSAIN.

